



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contribution CRFB de Nouvelle Aquitaine aux Assises de la Forêt et du Bois

La CRFB de Nouvelle Aquitaine , réunit le 19 novembre, puis en consultation écrite, a formulé les observations suivantes sur les thématiques des quatre groupes de travail des Assises de la Forêt et du Bois.

Ces observations, réalisées dans un délai très contraint, se sont basées principalement sur les actions identifiées dans le PRFB validé le 30 décembre 2020 (notées dans le cours du texte sous la forme FA).

GT 1 garantir le rôle de la forêt et du bois dans l'atteinte des objectifs de neutralité carbone

***question 2 : améliorer le rôle de puits de carbone de la forêt en particulier sur les friches**

La remise en gestion des forêts en déficit de sylviculture est de nature à améliorer le stockage carbone.

Il importe de soutenir le renouvellement des forêts en déficit de sylviculture (plantation et/ou amélioration). Les différents leviers financiers (publics et privés) sont indispensables. En particulier le maintien des aides au renouvellement forestier du Plan de Relance et celles du plan France 2030 à venir, mais aussi les aides à venir du PSN et celles du Conseil Régional (FA 19). L'ensemble des acteurs de la filière sont mobilisés pour faire aboutir ces dispositifs et les rendre pérennes.

***question 3 amplifier/pérenniser l'accès aux financements carbone**

Dans le même objectif de faciliter la remise en gestion des parcelles en déficit de sylviculture, la mobilisation des financements privés est importante , dont la finance carbone.

La FA21 vise à établir une stratégie régionale pour reconnaître et valoriser les services éco systémiques de la forêt (dont le stockage carbone, mais aussi les autres).

Afin de soutenir le déploiement du label bas carbone, plusieurs acteurs régionaux (dont les coopératives) sont investis. Le CRPF est très investi via la création du service d'utilité forestière C+ for carbone. La région Nouvelle Aquitaine a mis en place l'association Aquitaine Carbone qui fait la promotion de la compensation carbone par les reboisements et met en lien les financeurs potentiels et les projets. Une réflexion sera à mener pour diversifier les itinéraires éligibles au label bas carbone.

A titre d'illustration d'une démarche départementale, le Plan Particulier pour la Creuse est en cours d'élaboration depuis 2019, visant à soutenir les innovations et développements sur ce département,

soutenu par le préfet. L'enjeu de la reconnaissance des services environnementaux rendus par la forêt et les paiements qui pourraient y être associés fait l'objet de ces réflexions.

***question 4 : renforcer la protection du stock carbone contre les catastrophes**

Afin de renforcer la protection du stock carbone de la forêt, il convient de mettre en place une politique de prévention et de gestion des risques climatiques, en particulier le risque feu de forêt. La région NA est très impactée par ce risque et a développé une culture importante sur les massifs historiquement très exposés (Massif des landes de Gascogne notamment), les outils PFCI ont été déclinés sur tous les massifs concernés. Du fait du réchauffement climatique, ce risque devient prégnant dans d'autres massifs et il convient de soutenir une stratégie globale de prévention. (FA 30).

La mise en œuvre des OLD est un des points de ces actions de prévention, qui nécessite des outils facilitateurs pour la mise en œuvre opérationnelle. La mise en place d'une plate-forme nationale dédiée aux OLD serait utile pour aider les communes : rappel de la procédure, cartographie identifiant les responsables des OLD (outil ONF), suivi des travaux, outils de sensibilisation et formation des élus (FA 29).

La protection de la forêt stock de carbone passe aussi par le renforcement du niveau de sécurité et de prévention d'introduction des pathogènes sanitaires majeurs, en particulier le risque Nématode. Le plan régional de lutte contre le Nématode a été mis en place en région NA. Cependant, les capacités de financement des actions de déclinaison de ce plan en cas de survenue de foyers seront un point majeur pour garantir la bonne réalisation des mesures. Une proposition de financement de type assurantiel a été faite par les acteurs locaux (SYSSO) avec le Fonds Phyto, et nécessite expertise juridique et réglementaire pour aboutir ou évoluer.

GT 2 renforcer la résilience des forêts et des écosystèmes forestiers, préserver la biodiversité et valoriser les services rendus par les forêts

***question 2 : quels peuplements en danger ? quelles essences pour demain ? plan d'action pour accompagner les évolutions à venir des aires de répartition des essences en lien avec les usages à venir**

Afin de déterminer quels sont les peuplements en danger et quelles sont les essences d'avenir, différents outils d'aide à la décision sont existants et doivent être confortés et diffusés. Des travaux sont en cours au CRPF via l'actualisation du SRGS, ainsi que via la diffusion des outils bioclimsol et clim essences. L'ensemble des structures du développement forestier doivent être mobilisés.

Il convient d'accompagner l'innovation pour adapter les sylvicultures et améliorer les connaissances au regard du Changement Climatique (FA 16) : le soutien financier aux programmes de recherche doit être maintenu et amplifié, la coordination entre ces programmes doit être recherchée (ex Gis Pin Maritime qui regroupe INRAe et FCBA), la mise en place de réseaux de parcelles expérimentales doit être encouragée (ex projet Neo Terra de l'ONF îlots d'avenir). La mise en commun de ces différentes expérimentations serait souhaitable, via le RTM AFORCE par exemple, afin de coordonner les projets, mutualiser les expériences.

A titre d'exemple a été mis en place une expérimentation sur le rôle des lisières d'essences variées en bordure des parcelles de pin maritime (bocage forestier).

Il convient enfin de souligner l'importance de la disponibilité en graines pour permettre les reboisements. Une vigilance particulière doit être portée à la pénurie prochaine concernant la ressource en graines de pin maritime et les efforts de recherche doivent être accentués (projet Pinaster en cours de reconduction). Une préoccupation existe aussi sur les disponibilités en graines de douglas, pour laquelle des propositions ont été faites de vergers à graine privés, en attente d'expertise.

GT 3 renforcer les capacités de valorisation de la ressource nationale par un tissu industriel français diversifié et compétitif

***question1 : comment développer une solidarité de filière permettant une pleine valorisation de la ressource disponible, la pérennité des approvisionnements et le renforcement de la souveraineté en produits bois et en énergie ET question 2 : quelle stratégie pour réconcilier les besoins de l'aval et la ressource forestière ? quels sont les axes prioritaires pour l'investissement dans la filière au service d'une meilleure connexion des besoins du marché à la ressource ? quelle place des importations et des exportations ?**

(FA1) Un observatoire de la filière a été mis en place, comportant d'une part un observatoire de la ressources/besoins et un observatoire économique et social. La valorisation des données Lidar sera un outil utile pour améliorer la connaissance sur la ressource en forêt privée.

(FA 17) Il est demandé de pouvoir bénéficier des données du Lidar acquis via le plan de relance (au fur et à mesure de leur acquisition) et de prévoir les modalités d'exploitation pour la forêt privée. La mutualisation avec des analyses existantes sera recherchée (étude Quaspar de spécialisation de la ressource en Pin Maritime).

Il est utile de disposer de données plus précises sur les chantiers de sylviculture et les coupes pour objectiver ces activités. Un observatoire serait pertinent, sous réserve de sa représentativité. L'outil FOREDATA mis en place en NA pour la gestion des chantiers forestiers a aussi pour finalité d'y contribuer. Il pourrait être enrichi par les autres outils existants ou à développer, en inter opérabilité.

***question 3: comment renforcer durablement les liens entre les maillons de la filière pour s'affranchir durablement des difficultés d'approvisionnement ? Et question 4 : plan d'actions pour développer la contractualisation et renforcer la solidarité de filière amont**

(FA7) . Il convient d'encourager les démarches collectives et les partenariats. Dans ce cadre les projets menés lors des AAP 2017 ou AMI 2019 sont fédérateurs. Il est utile de promouvoir de tels projets, à la fois de grande ampleur (type AAP 2017) mais aussi plus modeste et territorialisé (AMI 2019). Il convient enfin de s'assurer de la viabilité des outils mis en place par l'élaboration de modèle économique pérenne.

Il convient de soutenir la contractualisation. Un travail est en cours pour élaborer une cotation sur le pin maritime, qui constitue la base indispensable à cette démarche. Un soutien à cette démarche est nécessaire.

question 5 : plan d'action pour développer les facteurs déterminants de compétitivité de la filière abordant aussi le maillage d'entreprises dans les territoires

(FA2) Pour renforcer la souveraineté en produit bois et énergie, un soutien à la compétitivité des entreprises est nécessaire. Différents outils ont été développés au niveau NA (Usine du Futur du Conseil régional). Le recours aux différents dispositifs du Plan de Relance a permis un fort investissement dans la filière, qu'il serait utile de conforter par la mobilisation du complément de 100M€ annoncé et par le plan France 2030.

Le développement des outils numériques dans la filière est indispensable et doit être soutenu. (dont le projet chaîne numérique). La question de l'énergie est aussi un point central pour les industries et des stratégies concernant l'optimisation des consommations dont celles à partir d'énergies renouvelables et une plus grande autonomie énergétique doivent être soutenues.

***question 6 : comment augmenter la valorisation matière des arbres récoltés et comment mieux valoriser les co produits de la sylviculture et du sciage :**

(FA3). Une augmentation de la valorisation du bois d'œuvre passe par le soutien au bois construction et aux produits technologiques. Ces actions s'appuient en particulier sur le réseau des prescripteurs bois, mais aussi par les actions de promotion : prix régional de la construction bois, semaine de promotion Woodrise. Pour 2023, un projet de conférence internationale Woodrise est prévu sur Bordeaux (organisation FCBA) : un soutien financier serait nécessaire.

GT4 rénover le cadre de la concertation territoriale entre propriétaires forestiers et parties prenantes sur la gestion des forêts

***question 1 : structuration et renforcement des actions d'éducation à la forêt ; opération de communication.**

(FA 36 et 37) De nombreuses actions de communication ont été déclinées par les acteurs de la filière : site internet à l'attention du grand public de Fibois Nouvelle Aquitaine, campagne de communication sur le lien forêt/bois via des vidéos, outils pédagogiques (banderole PM, cartapli, panneaux). Communication vers les enfants : Malette pédagogique les secrets de la forêt landaise, livret de présentation du métier ETF, action des COFOR pour les jeunes (la forêt fait école), développement d'un Serious Game par l'ONF sur les effets du cc (NeoTerra) ; film forêt passion de Fransylva. Un dialogue structuré entre la SEPANSO (FNE) et Fibois Landes de Gascogne pour définir des préconisations de gestion sylvicoles favorables à la biodiversité est en cours depuis cette année.

Il serait pertinent de faciliter la mutualisation nationale des outils existants, tout en conservant les spécificités liées aux différents Massifs forestiers et contextes locaux.

***question 3 : plan d'actions pour une meilleure gestion de l'équilibre sylvo cynégétique**

(FA 32) Le rôle de la commission régionale paritaire sylvo-cynégétique est important dans l'objectivation des déséquilibres et la recherche de pistes d'action, en s'appuyant sur les CDCFS. Cette instance doit permettre les contributions partagées par l'ensemble des acteurs, de la chasse et de la forêt, dans un dialogue apaisé. Une facilitation sur le transfert des données respectives (plan de chasse, dégâts, jeunes boisements...) est indispensable.

Il convient de plus d'enrichir l'observatoire de l'ESC avec l'intégration des données de surfaces renouvelées (plan de relance). Un soutien aux démarches d'objectivation de la pression de la faune sauvage via les ICE est souhaitable.

Le secrétaire de la CRFB